



Info Délits

Communes de Terre Sainte

Mars 2015

No 3



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25
etienne.genton@vd.ch

Urgence : 117

Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Où	Endroit	Modus
Chavannes-de-Bogis :			
01/02	Rte de la Sallivaz	Chalet	Vol par effraction. Forcé fenêtre.
01/02	Rte de la Sallivaz	Atelier	Vol par effraction. Forcé fenêtre, porte et coffre-fort.
Chavannes-des-Bois :			
30	Ch des Echarpes	Villa	Vol par effraction. Durant le sommeil des lésés, forcé porte fenêtre.
Commugny :			
3	Ch du Clos	Villa	Tentative de vol par effraction. Percé le cadre de la fenêtre. Mis en fuite par l'alarme.
10	Ch l'Abri	Villa	Tentative de vol par effraction. Brisé vitre. Fuite en fuite par la lésée.
Coppet :			
26/27	Grand-Rue	Restaurant	Vol par effraction. Forcé fenêtre et porte.
27	Rte de Founex	Appartement	Vol par effraction. Escaladé balcon, forcé porte-fenêtre
30	Pl. des Ormes	Buvette	Vol par effraction. Forcé porte.
30	Rte Suisse	Appartement	Vol par effraction. Forcé porte palière.
30	Rte Suisse	Appartement	Vol par effraction. Arraché le cylindre de la porte palière.
Crans-près-Céligny :			
17	Rue du Grand-Pré	Appartement	Vol par introduction clandestine. Pénétré de manière indéterminée.
Mies :			
6/10	Vy-à-Vaux	Villa	Vol par effraction. Brisé vitre.
Bogis-Bossey - Founex - Tannay :			
			Rien de particulier à signaler durant cette période.

Autres délits	Autres délits										
	Vol effraction véhicule	Vol sans effraction Véhicule	Tentative Effraction véhicule	Vol d'usage	Vol	Vol cycle	Vol à l'étalage	Vol à la tire	Vol à l'arraché	Vol à l'astuce	Dommmages à la propriété
Bogis-Bossey					1						
Chavannes-de-Bogis					1		2	2		1	
Chavannes-des-Bois											
Commugny											
Coppet					1	1					4
Crans-près-Céligny	2	1			1						1
Founex											2
Mies					1						3
Tannay											1

Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : etienne.genton@vd.ch

Conseil du mois :

Dans le canton de Vaud, plusieurs cas ont été portés à la connaissance de la Police cantonale depuis février 2015. Les auteurs simulent une collision avec la voiture de leur future victime, émettant un bruit sourd lors d'un croisement dans un parking par exemple. Ils tentent ensuite de lui soutirer de l'argent pour effectuer la réparation de prétendu dommage, notamment en simulant une conversation téléphonique avec un carrossier ou un assureur afin de justifier leur demande d'indemnisation immédiate en argent cash.

A plusieurs reprises, les auteurs ont accompagné leur victime jusqu'à un distributeur à billets ou un guichet afin de se faire remettre de l'argent, voire au domicile de celle-ci. Durant ces échanges, les individus font preuve de beaucoup d'assurance. Parfois, ils menacent leurs victimes d'appeler la police si le paiement n'est pas effectué tout de suite. Selon les déclarations des victimes, les auteurs sont deux hommes qui circulent à bord d'une voiture immatriculée en France, s'exprimant couramment en français.

Si vous êtes confrontés à ce type d'escroquerie, la Police cantonale rappelle quelques conseils :

- ne pas donner suite aux menaces et aux pressions
- ne pas conduire des personnes à son domicile et ne pas les laisser entrer
- relever le maximum de détail dont l'immatriculation du véhicule utilisé et renseigner rapidement la police via le numéro d'appel d'urgence 117.

Pour rappel, si un accrochage sur un parking n'a causé que des dommages matériels, les usagers en cause peuvent faire un constat à l'amiable ou prendre un arrangement entre eux. Par contre s'il y a des blessés, l'annonce à la police est obligatoire selon la loi.